



REPUBLIQUE  
FRANCAISE  
DEPARTEMENT A.H.P  
COMMUNE DE MALIJAI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MALIJAI**

**Séance du 31 mars 2026  
Objet : Désignation des délégués à la CLECT**

L'an deux mille vingt-six et le 31 mars à 18 heures 45,  
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, DURAND Simone, BERTORELLO Sylvie, BERNARD Myriam, ROBERT-IMBERT Carole, MIOTTO Lucie, Messieurs GONCALVES Gilles, HOLIET Samuel, MUNOZ Estéban, DEYE Manuel, DELAROUX Lionel, BONO Vicente, REYNIER-MONTLAUX Jean-Christophe, ABBES Loïc, VARCIN Alexandre, CHATARD Gilles.

Absents excusés : Mesdames AILLAUD Karine et BRY Claire

Procurations : Mme AILLAUD Karine donne procuration à Mme KERBOUA Yasmina.  
Mme BRY Claire donne procuration à Mme FONTAINE Sonia.

Mme KERBOUA Yasmina a été désignée Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15 Code des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

le 01/04/2026

Application agréée E.legalite.com

Conseil Municipal du 31/03/2026

Délibération n° 2026/03/12

**Objet : Désignation des délégués à la CLECT**

Madame le Maire expose que conformément à l'article 1609 nonies C du Code général des Impôts, il est créé entre la communauté d'agglomération et les communes membres une commission chargée d'évaluer les transferts de charges : la CLECT.

Par délibération la communauté en a défini les membres, et prévu que les communes n'ayant qu'un seul membre peuvent désigner 1 suppléant, ce qui est le cas de la commune de Malijai.

Madame le Maire propose de désigner :

Titulaire : Mme Sonia FONTAINE

Suppléant : M. Jean-Christophe REYNIER-MONTLAUX

OUI cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité, désigne :

Titulaire : Mme Sonia FONTAINE

Suppléant : M. Jean-Christophe REYNIER-MONTLAUX

Malijai,

Le 31/03/2026

Fait et délibéré, les jour, mois et an  
que dessus.

Pour copie certifiée conforme

Le Maire

Sonia FONTAINE



REÇU EN PREFECTURE

le 01/04/2026

Application agréée E.legalite.com

99\_DE-004-210401089-20260331-2026\_03\_12-